

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 28 septembre 2015**

OBJET

**02 – REMPLACEMENT D'UN DELEGUE TITULAIRE A LA
COMMISSION TERRITORIALE DU SILLON DE BRETAGNE**

N° 2015-09-02

NOMENCLATURE : 5/3/1

L'an deux mille quinze, le vingt-huit septembre à dix-neuf heures et trente minutes,

Le Conseil Municipal légalement convoqué le dix-huit septembre 2015, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Alain ROYER, Maire.

Présents : 27

Votants : 29

Alain ROYER, Catherine CADOU, Gil RANNOU, Frédéric CHAPEAU, Elisa DRION, Marie-Madeleine REGNIER, Mickaël MENDES, Catherine HENRY, Philippe LEBASTARD, Florence CABRESIN, Damien CLOUET, Magali LEMASSON, Thierry GICQUEL, Michel RINCE, Yvon LERAT, Catherine RENAudeau, Isabelle GROLLEAU, Lionel BROSSAULT, Valérie ROBERT, Gwénola LEBRETON, Chantal PERRUCHET, Aurora ROOKE, Emmanuel RENOUX, Soumaya BAHIRAEI, Alain BLANCHARD, Jean-Pierre TUAL, Joëlle CHESNAIS.

Pouvoirs : 2

Jean-Claude SALAU donne pouvoir à Alain ROYER
Martine MOREL donne pouvoir à Joëlle CHESNAIS

Nombre de membres :

en exercice.....29

présents.....27

ayant un pouvoir...2

votants.....29

Délibération

Rapporteur : Catherine CADOU

Par lettre en date du 16 septembre 2015, Mme Marie-Madeleine REGNIER, élue déléguée titulaire à la commission territoriale du Sillon de Bretagne par délibération du 22 avril 2014, a présenté sa démission auprès du Syndicat Départemental d'Alimentation en Eau Potable de Loire-Atlantique, dénommé « Atlantic'eau ».

Par lettre en date du 17 septembre 2015, le Syndicat Départemental d'Alimentation en Eau Potable de Loire-Atlantique « Atlantic'eau » a acté la démission de Mme Marie-Madeleine REGNIER et demandé à M. le Maire de proposer la candidature d'un nouvel élu.

Conformément aux statuts du SDAEP « Atlantic'eau » et son article 6.3, il doit être procédé à l'élection au scrutin secret à la majorité absolue.

Le candidat au poste de délégué titulaire est M. Michel RINCE.

Le conseil municipal désigne en séance deux assesseurs.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à la majorité de 28 Voix pour et 1 Abstention décide :

- D'ELIRE au scrutin secret à la majorité absolue un délégué titulaire à la Commission Territoriale du Sillon de Bretagne pour remplacer Mme Marie-Madeleine REGNIER.

Accusé de réception en préfecture
044-214402091-20150928-2015-09-28-DE02-
DE
Date de télétransmission : 30/09/2015
Date de réception préfecture : 30/09/2015

Le scrutin donne les résultats suivants :

1. Résultats scrutin élection délégué titulaire

a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	0
b. Nombre de votants (enveloppes déposées)	29
c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)	1
d. Nombre de suffrages exprimés [b - c]	28
e. Majorité absolue	15

Pour extrait conforme,

Le 28 septembre 2015,

**Le Maire,
Alain ROYER**

